Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =

Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 3 (1867-1868)

Heft: 14-1

Artikel: Sépultures helvètes dans le Valais

Autor: Thioly, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-544874

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sépultures helvètes dans le Valais.

(Tab. Triff.)

Il y a quelques mois, un habitant de la vallée de la Loetschen, dans le canton du Valais, a découvert en labourant ses terres 7 squelettes humains juxtaposés et faisant face à l'orient, sans qu'aucune trace indiquât sur le sol une sépulture régulière.

Une de ces tombes a dû renfermer deux cadavres, puisqu'on y a retrouvé avec les ossements d'un adulte ceux d'un petit enfant.

Les squelettes étaient accompagnés de nombreux objets en bronze tels que bracelets, fibules et bagues. Quelques-uns de ces ornements étaient détruits en partie par l'oxidation ou le poids des terres, mais la plupart des bracelets qui étaient entiers entouraient encore les os des jambes et des bras.

D'après tous les renseignements qui m'ont été donnés, je ne crois pas qu'on ait trouvé des armes, des poteries et des monnaies. Seul deux ou trois anneaux de fer, rongés par la rouille, semblent avec les ornements précités être les seuls objets recueillis dans ces tombes.

Les bracelets y sont les plus nombreux et les plus variés: c'est d'abord le simple anneau ouvert, puis l'anneau formé avec une légère proéminence (fig. 6), ensuite des anneaux sur lesquels on a modelé des ovales séparés les uns des autres par deux traits de lime profonds (fig. 4); sur un seul on peut voir des ovales très allongés sans traits de limes qui les séparent (fig. 7). On remarque plus particulièrement de puissants anneaux de bronze d'une seule pièce recourbée dont les reliefs exécutés à la lime donnent à l'ensemble l'apparence d'une roue à engrenage (fig. 5); d'autres formés d'un fil de bronze recourbé ont èté ornementés à l'aide de la lime, et dans les parties laissées en saillie l'ouvrier a tracé de petits disques pointillés (fig. 9). Enfin, les plus gracieux et les plus nombreux sont formés d'une simple lame de bronze ornée de doubles disques pointillés et imprimés au marteau (fig. 1, 2 et 3 a et b). Ces bracelets légèrement relevés de chaque côté se serrent à volonté par la seule élasticité du bronze. Ils se distinguent entr'eux par la variété d'ornementation: les uns ont deux rangs de disques de chaque côté de la partie ouverte, dans les autres les disques sont séparés par des chevrons (fig. 1 b).

Ce n'est pas la première fois qu'on aurait trouvé dans le canton du Valais des bracelets pareils à ceux-ci; d'après M. de Bonstetten ; on aurait déjà à Sierre, en creusant les fondements d'une maison, découvert un squelette avec sept anneaux passés aux jambes, quatre à la droite et trois à la gauche, bracelets qui, d'après le dessin qui en a été donné, seraient identiques aux nôtres.

Près de 80 bracelets ou anneaux tirés des sépultures de cette haute vallée des Alpes ont été mis au jour. Ce chiffre ne paraîtra point exagéré, si l'on considère que presque tous les squelettes en avaient trois ou quatre à chaque jambe, et à peu près autant aux bras, au dire des personnes qui les ont vu extraire des fouilles.

Les fragments de fibules que j'ai chez moi sont en assez mauvais état; mais j'en ai vu une à Sion presque entière, absolument semblable à celles que les archéologues font remonter au premier âge du fer.

¹⁾ Voir Recueil d'antiquités Suisse, planche VII.

On remarque encore une bague formée également d'une simple lame de bronze, ainsi que les bracelets que je viens de décrire, et comme eux ornée de disques pointillés et se fermant par l'élasticité du bronze (fig. 8 a et b).

Quelques restes d'ossements sont colorés en vert par l'oxide de cuivre qui les a pénétrés.

Tous ces bronzes sont recouverts d'un trés-beau patine, un entre autre est tellement oxidé qu'il a tout-à-fait la couleur de la malachite.

Après avoir passé en revue ces objets de parure, il nous reste une question à aborder. A quelles populations pouvons-nous faire remonter les sépultures de cette haute vallée, l'une des plus sauvages de la chaîne des Alpes.

Bien des peuples dans les anciens temps ont laissé des traces de leur passage dans nos vallées, les Romains, les Sarrasins, les Huns, les Burgonds etc. etc.; mais rien dans les tombes de la Loetschen ne semble avoir appartenu à ces peuples.

Tout porte à croire que ce sont des sépultures des Helvètes, de cette fière et robuste peuplade gauloise qui a fait invasion en Suisse au moment où les populations lacustres de l'àge du bronze étaient dans leur état le plus florissant.

A l'appui de notre opinion, qu'il nous soit permis de citer quelques lignes d'un des archéologues qui font autorité, je veux parler de M. de Bonstetten. »Dans les tombes helvètes, dit-il, les objets de luxe sont en bronze, en or ou en ambre, et ornés de chevrons et de disques pointillés.« ²) Or c'est la précisement le genre d'ornements que nous voyons sur nos bracelets, les uns ont à la fois des chevrons et des disques, les autres des disques seulement.

Ainsi les sépultures de la Loetschen remonteraient au premier âge du fer et les bracelets seraient probablement indigènes, car les Gaulois travaillaient très-bien le bronze de même que la plupart des métaux. Les Helvètes qui n'étaient après tout qu'une peuplade gauloise devaient par conséquent avoir des ouvriers habiles à faire des ouvrages soignés, et à donner aux bronzes ces formes gracieuses des bracelets dont nous venons de parler.

Les sépultures de la Loetschen sont donc la preuve de la perfection que les Helvètes donnaient à leurs produits manufacturés et montrent en même temps qu'à une certaine époque relativement assez ancienne les hautes vallées des Alpes étaient déjà habitées par des populations assez considérables pour que le luxe ait pu pénétrer jusque dans les solitudes de ces profondes vallées dont les échos sauvages ne retentissent que des éclats des tonnerres ou du fracas des avalanches.

F. Thioly.

Neueste antiquarische und historische Litteratur die Schweiz betreffend.

Archiv des histor. Vereins des Kantons Bern. VI. Band 4. Heft (Schlussheft). S. 627—835, nebst VIII S. Titel und Register und 1 lith. Tafel. Inhalt: Die Chronik von Tschachtlan, von Prof. Dr. G. Studer. — Die Wappen der schweiz. Eidgenossenschaft und ihrer XXII Kantone, von Dr. Stantz. — Jahresbericht 1865/66. Protokoll der Jahresversammlung vom 1. Juli 1866 in Langenthal.

Mittheilungen der Gesellschaft vaterländischer Alterthümer in Basel. X.
Der Kirchenschatz des Münsters zu Basel (mit 6 lith. Tafeln und 5 Holzschnitten). Von Dr.
Carl Burkhardt. (Schluss.) Basel, Bahnmaier (C. Detloff) 1868. (20 S. 4.)

²) Ouvrage déjà cité.